

OFFICIER PILOTE (H/F)

Mission

L'officier pilote est chargé(e) d'assurer les missions aériennes définies par l'Armée de l'Air française : entraînement, projection, combat. Trois spécialités :

- Pilote de Chasse
- Pilote de Transport
- Pilote d'Hélicoptère

Compétences requises

- Être de nationalité française
- Être âgé(e) entre 17 ans et 22 ans
- Titulaires d'un baccalauréat de l'enseignement général ou technologique pour les officiers sous contrat (EOSCPN)
- Issus d'écoles préparatoires scientifiques (Math Spé options MP - PC - PSCI) pour les officiers de carrière
- Maîtrise de soi
- Bonne condition physique

Formation

Militaire et professionnelle : trois ans et demi pour l'officier de carrière, deux ans pour l'officier sous contrat. La formation s'achève avec l'obtention du brevet de pilote militaire

Environnement de travail

- Rythme soutenu
- Gestion complète de la mission : préparation, exécution, débriefing
- Autonomie
- Toutes conditions : mauvais temps, vols de nuit, temps de paix, temps de crise.

Évolution

L'officier sous contrat signe un premier engagement de 10 ans, ses contrats successifs lui permettront de servir pendant 20 ans au maximum. Il/elle pourra accéder au statut d'officier de carrière par concours interne.

L'officier de carrière est destiné à prendre des postes de commandement.

Se renseigner auprès de son CIRFA - AIR, adresse disponible sur www.defense.gouv/air.fr ou au 08 10 71 57 15.



NORMANDIE AEROSPACE

Technopôle du Madrillet

745 avenue de l'Université - Bâtiment CRIHAN

76800 Saint-Etienne du Rouvray

T +33 (0)2 32 80 88 00

www.nae.fr